Publié et certifié exécutoire le 26/10/2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_24-DE

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 Octobre 2026

DEL_20261014_24

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **27**
De votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. LEMESTRE Maire,

Objet :

Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) – Saint Nazaire Agglomération

Désignation des représentants du Conseil Municipal

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
15 octobre 2026

Et que la convocation avait été faite le

07 octobre 2026

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO Gabriel MULET – Béatrice BERNARD – Jérémy BOUVIER Françoise ALBERT – Dominique BURGEOT – Philippe TIMMERMAN Christelle TERREFON – Nicolas SELON – Guillaume GIRAULT Nathalie RENAUDINEAU – Patrick COUVRAND – Yvette BERTRAIS Blandine BAZIN – Sylvie BRANGER –-Sandrine FORESTIER-MERIAU – Christelle ABRANTES – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Laurence DUPONT – Sébastien WAIRY – Emilie CORDIER – Guillaume HENNEQUIN

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son mandat à Laurence FREMINET
- Patrick FOUCHE a donné son mandat à Yvette BERTRAIS

Absent :
Cyrille CORNET (arrive à 18h59)

Mme Christelle ABRANTES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé
Par délibération du 23 septembre 2014, le conseil communautaire de la CARENE a approuvé l'installation de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges et acté sa composition.

Le rôle principal de la CLECT est d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées, afin que les organes de décision des communes et de l'EPCI puissent en tirer les conclusions par voie de délibération sur le montant des attributions de compensation

Il est demandé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant qui seront chargés de représenter la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CARENE.

VU la délibération n°DEL_20261002_02 en date du 2 octobre 2026 portant élection du Maire,

VU la délibération n°DEL_20261014_02 donnant délégation du conseil municipal au Maire,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_24-DE

Considérant la proposition du Maire de nommer Mme Alice RIAUD représentant titulaire et M. Guillaume GIRAULT, représentant suppléant, pour siéger à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE

Article 1 : Mme Alice RIAUD ayant obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, est élue représentante titulaire à la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CARENE,

M. Guillaume GIRAULT, ayant obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés est élu représentant suppléant à la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CARENE

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Pour	22
Contre	0
Absentions	7

MAIRIE DE TRIGNAC 44570

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE